

Un revenu de base pour l'Ontario



Le gouvernement de l'Ontario a récemment clôturé des consultations provinciales sur la conception du Projet pilote portant sur le revenu de base, conjointement mené par l'honorable D^{re} Helena Jaczek, ministre des Services sociaux et communautaires, et l'honorable Chris Ballard, ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté.

Le revenu de base constitue une approche différente de la sécurité du revenu. Il garantit un niveau minimal de soutien du revenu pour aider toutes les personnes et familles à revenu modeste.

La province cherche à tester l'idée du revenu de base dans un contexte ontarien, afin de pouvoir

véritablement prendre la mesure de ce qui fonctionne ou non dans notre province et pour notre population.

Le projet pilote vise en partie à tester si un revenu de base pourrait offrir un soutien plus cohérent et prévisible, tout en améliorant les retombées sur la santé, le logement et l'emploi des individus. Les résultats contribueront à orienter les futures décisions politiques sur la réforme en matière de sécurité du revenu.

Des consultations publiques se sont déroulées du 3 novembre 2016 au 31 janvier 2017, afin de solliciter l'avis de personnes des quatre coins de la province, notamment des personnes ayant

■ suite page 2

un vécu, des municipalités, des experts et des universitaires. Les consultations reposaient sur un document de travail préparé par l'honorable Hugh Segal, intitulé **À la recherche d'une meilleure solution : Projet pilote portant sur le revenu de base en Ontario.**

Nous avons également proposé deux sondages différents en ligne, pour le grand public d'un côté et les experts de l'autre, comme mode de participation. La consultation en ligne a été la plus fructueuse jamais organisée sur Ontario.ca, avec plus de 34 000 réponses de la part de particuliers et d'experts.

Nous travaillons présentement avec des partenaires des Premières Nations et des partenaires inuits, métis et autochtones vivant en

milieu urbain à l'élaboration d'une approche sur mesure et culturellement adaptée qui reflète leurs avis et points de vue.

Les commentaires serviront à finaliser la conception du projet pilote et à en planifier la mise en œuvre. Le ministère rendra compte de ce qui s'est dit au cours du processus de consultation plus tard cet hiver, et publiera le plan final du projet pilote en avril 2017.

Nous remercions toutes les personnes qui, en dépit de leurs vies professionnelle et personnelle chargées, ont consacré du temps à cette importante question.

Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur **ontario.ca/revenudebase**. ■

La ministre Jaczek visite Community Living North Halton pour annoncer des investissements stratégiques en faveur d'établissements de soins résidentiels en Ontario

La ministre D^{re} Helena Jaczek, a visité Community Living North Halton le 6 février, pour annoncer que l'organisme figurait parmi ceux qui toucheraient un financement par le biais de la Stratégie pour la planification pluriannuelle des services résidentiels.

Cet investissement fait partie d'une dépense plus importante de 2 millions de dollars affectée à des travaux de réparation et de modernisation dans les établissements résidentiels de toute la province. L'initiative permet en outre de créer une capacité résidentielle supplémentaire pour 51 personnes ayant une déficience intellectuelle au sein d'organismes de tout l'Ontario.



L'honorable ministre Helena Jaczek annonce des travaux de réparation et de modernisation dans des établissements résidentiels de toute la province.

Community Living North Halton a reçu 215 000 \$ pour accueillir trois nouvelles personnes et effectuer d'importants travaux de modernisation de l'infrastructure visant à maximiser la qualité de vie des résidents. Les travaux d'amélioration incluent la réparation et la peinture de l'extérieur du bâtiment, la modernisation du système de chauffage et de climatisation, la rénovation des salles de bains et le remplacement des fenêtres.

Comme l'explique Greg Edmiston, directeur général de Community Living North Halton, le financement fera une réelle différence pour les organismes comme le sien, qui œuvrent pour fournir d'importants services et soutiens à certaines des personnes les plus vulnérables de la province.

« Des investissements comme celui-ci permettent d'aider des organismes comme Community Living North Halton à renforcer leur capacité, ce qui nous permettra de nous attaquer au problème des listes d'attente. Nous prévoyons qu'un grand nombre de personnes auront besoin de soins et de soutiens résidentiels dans les années à venir. Des investissements de ce type permettront à des organismes de toute la province de soutenir les personnes qui ont les besoins les plus aigus. »

Pour en lire davantage au sujet de cette annonce, consultez le **communiqué** provincial. ■

L'Ontario va financer la reconstruction d'un foyer de groupe de Christian Horizons détruit par un incendie

En 2015, la résidence de Christian Horizons à Branchton, près de Cambridge, fournissait des soutiens à quatre personnes ayant une déficience intellectuelle lorsqu'elle a été tragiquement détruite par un incendie.

Un saut dans le temps à peine plus de trois ans plus tard, et la ministre des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, la Dre Helena Jaczek, se trouve dans la collectivité le 8 février, afin d'annoncer un financement provincial pour aider à reconstruire l'établissement résidentiel.

■ *suite page 4*

« Nous sommes fiers de continuer de financer des locaux sécuritaires, accessibles et accueillants pour ceux et celles qui ont besoin de services communautaires », a déclaré la ministre Jacek. « Des organismes comme Christian Horizons jouent un rôle inestimable dans la prestation de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Avec l'investissement d'aujourd'hui, nous accroissons leur capacité de desservir la région », a-t-elle conclu.

Grâce à un investissement de 1,5 million de dollars, Christian Horizons va remplacer le foyer de groupe original de 2 500 pieds carrés qui contenait quatre lits par une résidence de 4 800 pieds carrés et six lits qui, une fois les travaux de construction achevés en 2017-2018, aura une capacité accrue et pourra accueillir des personnes ayant des besoins complexes en matière de soutien.

Le nouveau foyer de groupe sera moderne, accessible, entièrement aux normes et sera mieux



Kathryn McGarry, députée de Cambridge; l'honorable ministre Helena Jacek; et Janet Noel-Annable, présidente-directrice générale de Christian Horizons, lors de l'annonce du financement accordé à Christian Horizons.

à même de répondre aux besoins des adultes ayant une déficience intellectuelle qu'il sert.

Pour en savoir davantage sur Christian Horizons, visitez son **site Web**, ou pour en lire davantage au sujet de cette annonce, consultez notre **communiqué**. ■

De nouvelles lignes directrices aident les adultes qui présentent des troubles du comportement

De nouvelles Lignes directrices consensuelles pour Le soutien, l'intervention et les soins aux personnes qui présentent une déficience intellectuelle et des troubles du comportement ont été publiées en août dernier pour aider les familles, les fournisseurs de soins et les organismes à soutenir les adultes ayant à la fois une déficience intellectuelle et des comportements difficiles.

Les 31 lignes directrices vont de l'élaboration d'un plan de soutien à la collaboration avec les premiers répondants. Elles ont été élaborées sur deux ans et ont impliqué quelque 250 personnes, y compris des experts, des cliniciens, des organismes de SPDI et les quatre réseaux communautaires de soins spécialisés (RCSS).

Dans les nouvelles Lignes directrices, nous sommes présentés à Joan, un adulte ayant une déficience intellectuelle.

« Nous tentions d'aider Joan à trouver des moyens de gérer sa détresse et ses peurs. Elle s'automutilait depuis ces derniers mois.

Nous connaissions une thérapeute qui utilise la thérapie de groupe et le jeu de rôle. Nous l'avons convaincue d'accepter Joan comme patiente.

Elle a dû adapter son approche, mais ce fut plus facile que prévu. La thérapeute l'a graduellement intégrée dans ses groupes, ce qui lui a été énormément bénéfique. Elle a réussi à exprimer des choses dont elle n'avait jamais parlé auparavant. Cela l'a beaucoup aidée.

De plus, Joan fait maintenant partie de notre groupe de théâtre du village. Elle a obtenu quelques petits rôles, mais elle aime surtout être machiniste, faire partie du spectacle de l'arrière-scène. C'est devenu une passion. Elle rencontre encore sa thérapeute quelques fois par année et apprécie la thérapie de groupe. »

Dans le cas de Joan, la ligne directrice 22 sur les thérapies psychologiques est un des facteurs clés qui l'ont aidée.

La clé de la réussite du projet réside dans le travail de Jeffrey Hawkins, directeur général de Mains – LeRéseaudaideaufamilles et responsable du projet de lignes directrices pour les RCSS Ontario, et de Jacques Pelletier,



Des participants à la conférence des Réseaux communautaires de soins spécialisés de l'Ontario.

directeur et éditeur du projet de lignes directrices. Comme ils en font la remarque dans l'avant-propos des Lignes directrices consensuelles :

« La mise en œuvre des lignes directrices, jumelée à des stratégies proactives de formation... peut nous permettre de mieux soutenir certains de nos concitoyens les plus vulnérables tout en contribuant à concrétiser l'objectif de la province d'inclure l'ensemble des Ontariens et des Ontariennes. »

Depuis la publication des Lignes directrices, les RCSS Ontario ont organisé des séances de formation dans toute la province pour plus de 400 personnes. Par l'entremise des RCSS, les Lignes directrices consensuelles continueront d'œuvrer au renforcement de la capacité du secteur à soutenir les personnes ayant des besoins plus complexes, notamment en concevant des outils de mise en œuvre pour favoriser l'application des Lignes directrices consensuelles.

Les Lignes directrices consensuelles peuvent être consultées [**ici**](#), sur le site Web des RCSS. ■

Une famille hôte offre possibilités et autonomie à la faveur d'une relation qui dure depuis près de quatre décennies

Lorsque Mary Allen Aylesworth vient pour la première fois rencontrer sa future famille hôte, il y a près de 40 ans, elle se sent instantanément la bienvenue, et très rapidement, devient un membre de la famille Colley.

Trini Colley et son mari Jack, aujourd'hui décédé, viennent d'acheter une maison à Kingston qui compte plus de chambres qu'ils ne peuvent en occuper. Cette constatation, combinée au désir de changer les choses, pousse les Colley à envisager d'ouvrir leur foyer adulte ayant une déficience intellectuelle qui recevait des services par Ongwanada, une agence de services à Kingston.

Ongwanada œuvre inlassablement au soutien des personnes ayant une déficience intellectuelle, en mettant particulièrement l'accent sur celles ayant des besoins complexes, afin qu'elles puissent vivre des vies bien remplies avec une aide adéquate de la part de leur collectivité. C'est exactement ce qu'accomplit son Programme de placement en famille hôte, auquel s'inscrivent les Colley, en permettant aux adultes ayant une déficience intellectuelle de vivre au sein d'un foyer avec des personnes qui leur fournissent des soins et du soutien dans un cadre familial.

À présent, le programme est financé par le ministère des Services sociaux et



Mary Allen Aylesworth et son parent hôte, Trini Colley, participent à un rassemblement festif à Ongwanada. Mention de source : Michael Lea, Kingston Whig-Standard.

communautaires, et est toujours offert par des organismes de services tels qu'Ongwanada.

C'est au cours du processus d'inscription au Programme de placement en famille hôte que les Colley font la connaissance de Mary Allen, alors âgée de 16 ans. Suite à une rigoureuse présélection, un membre du personnel d'Ongwanada a le sentiment que Mary Allen s'entendra à merveille avec Trini et Jack. C'est le début d'une relation qui est toujours aussi intense près de 40 ans plus tard.

Une fois la décision prise de laisser Mary Allen emménager, il ne lui faut pas longtemps pour s'acclimater et se sentir comme un membre



de la famille. Elle a sa propre chambre, aime jouer avec le chien de la famille, et, au gré des ans, accompagne les Colley en vacances aux Philippines, en Australie et aux États-Unis.

« Il m'a paru logique de devenir une famille hôte, parce que c'est en moi, ça fait partie de qui je suis en tant que personne », explique Trini Colley. « Je suis quelqu'un qui apprécie les autres et qui aime donner. En retour, j'éprouve un intense sentiment d'épanouissement qui m'apporte la patience et la persévérance dont une personne assumant le rôle de famille hôte a besoin, parce que c'est un engagement, pas une simple visite : vous n'accueillez pas quelqu'un dans votre maison pour la fin de semaine, vous l'accueillez durablement dans votre famille et votre vie. »

Avant tout, Mary Allen a eu la possibilité de faire partie du quartier et de la collectivité élargie, de profiter d'activités quotidiennes et d'acquérir une diversité de nouvelles compétences.

À 54 ans, Mary Allen a toujours un emploi du temps chargé. En plus d'aider un voisin âgé à effectuer les tâches ménagères comme sortir les poubelles, faire les courses ou la lessive, elle passe trois jours par semaine à travailler chez Kwik-Shred, une société offrant des services de destruction de documents.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre Programme de placement en famille hôte, ou Foyer partage, veuillez visiter notre **site Web**. ■

L'Ontario lance une nouvelle campagne pilote de promotion visant à promouvoir le logement « Foyer partage »

En janvier, la province a commencé une nouvelle campagne pilote de promotion visant à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à trouver un logement avec services de soutien par l'intermédiaire d'un programme qui les mettrait en correspondance avec des familles au sein de leur collectivité.

Foyer partage, ou le Programme de placement en famille hôte, est un programme de services résidentiels innovant qui offre aux personnes ayant une déficience intellectuelle un environnement familial où elles bénéficient d'un soutien tout en profitant des bienfaits de

l'inclusion, de l'autonomie et de l'appartenance à une collectivité. Plusieurs adultes et leurs familles ont besoin, et préfèrent, cette manière d'option de logement. Cependant, à la fin de 2015/16, il n'y avait que 1 715 personnes participant à des situations de Foyer partage auprès de 20 000 personnes qui reçoivent une sorte de logement de soutien.

L'Ontario s'est associé à neuf organismes communautaires pour lancer la campagne

■ *suite page 8*



Avez-vous une place dans votre cœur, une place sous votre toit?

Dave et Leanne n'ont pas hésité. Ils ont ouvert leur cœur et leur maison à Karen, qui a une déficience intellectuelle.

UNE PLACE DANS VOTRE CŒUR
Foyer partage
UNE PLACE SOUS VOTRE TOIT

Pour en savoir plus, visitez
Ontario.ca/Foyerpartage



Foyer partage : une place dans votre cœur, une place sous votre toit.

La campagne vise à trouver de nouveaux foyers potentiels et à sensibiliser au Programme de placement en famille hôte. Des organismes communautaires à Brantford, Burlington, Campbellford, Kitchener, Pembroke, Sault Ste. Marie, Timmins, Toronto et Vineland participent tous à la campagne pilote de promotion.

À la fin de la campagne pilote de promotion, les efforts seront évalués afin de prendre des décisions sur l'avenir de l'initiative.

« Nous savons qu'il n'existe pas de solution de logement unique convenant à tous les adultes ayant une déficience intellectuelle », a déclaré l'honorable ministre Helena Jaczek. Le Programme de placement en famille hôte donne la possibilité de ne pas se cantonner aux soutiens résidentiels traditionnels, et donne à ces personnes l'occasion de vivre au sein d'environnements familiaux qui les soutiennent et de se sentir mieux intégrées dans leur collectivité. La campagne Foyer partage fera en sorte qu'un

plus grand nombre d'Ontariens et d'Ontariennes soient sensibilisés aux énormes avantages de ce programme », a-t-elle conclu.

Si vous ou une personne de votre connaissance souhaiteriez participer au programme Foyer partage, le meilleur point de départ consiste à communiquer avec un organisme de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de votre région.

Visitez le site des **Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle** pour obtenir des renseignements sur les organismes qui offrent Foyer partage, ou le site du MSSC pour découvrir notre campagne **Foyer partage**. ■



Ontario.ca/Foyerpartage



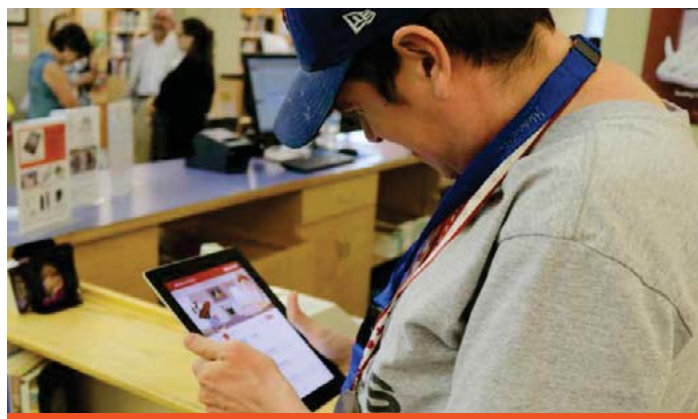
Une appli numérique aide les gens à développer leur autonomie

MagnusCards est une nouvelle appli numérique qui aide les gens à développer leur autonomie au sein de leur collectivité en leur enseignant des aptitudes à la vie quotidienne, comme prendre l'autobus ou trouver des articles dans une épicerie. Il s'agit d'un guide numérique ludique, intégrant des éléments de conception de jeux et fournissant aux gens des instructions pas à pas pour se préparer à faire face à des situations nouvelles ou s'entraîner à effectuer les tâches de la vie quotidienne et les faciliter.

Magnusmode, la société domiciliée à Waterloo derrière MagnusCards, a été fondée par Nadia Hamilton, inspirée par son frère Troy, qui est autiste. Lorsqu'il obtient son diplôme d'études secondaires, très peu de possibilités s'offrent à lui pour poursuivre son développement personnel et social, ce qui pousse Nadia à créer une société tirant parti de la technologie pour venir en aide aux personnes ayant des besoins cognitifs particuliers et les rendre autonomes.

« Cela contribue à apporter un peu de structure aux personnes handicapées, dans des environnements qui en sont autrement dépourvus », indique Nadia. « Nous plaçons les gens dans une situation concrète, ce qui leur sera durablement utile. »

« Pour la personne qui apprend comme pour son fournisseur de soins, MagnusCards est synonyme de plus grande liberté; elle donne à la première les moyens d'accomplir une tâche qu'elle n'était pas en mesure d'accomplir. Ça facilite la vie aux deux personnes », précise Lucia Salcedo, dont



Une personne utilise leur nouvelle application numérique MagnusCards.

le fils a des besoins cognitifs particuliers. « Outre la sensation de libération qu'éprouve la personne qui apprend en réalisant une chose qu'elle était incapable de faire, l'appli lui donne un sentiment d'estime de soi et d'émancipation. Elle se dit : Je comprends maintenant ou je peux le faire désormais. »

MagnusCards poursuit son essor, tout en explorant les partenariats qui permettront de mettre le contenu adéquat entre les mains des personnes qui en ont le plus besoin.

L'application a été développée en partenariat avec la CIBC, le ROM, MLSE, Tim Hortons et plus de 20 autres partenaires, unissant les marques canadiennes dans une stratégie d'inclusion inspirée de l'amour des frères et sœurs. Il est gratuit sur les magasins d'applications Apple et Android.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le **site Web** de Magnusmode. ■

Eva s'exprime sur l'accessibilité

Eva Penner-Banman s'est exprimée sur ce que l'accessibilité signifiait pour elle lors du Forum national des jeunes sur l'accessibilité à Ottawa, le 1^{er} novembre 2016.



Eva participe au Forum national des jeunes sur l'accessibilité à Ottawa.

Eva a participé au forum sur la recommandation de l'honorable Dre Helena Jaczek, ministre des Services sociaux et communautaires. Le rendez-vous a réuni des jeunes de toutes capacités en provenance de tout le Canada afin qu'ils échangent leurs idées et expériences sur le thème de ce que signifie l'accessibilité pour eux. S'inscrivant dans le processus de consultation du gouvernement fédéral pour orienter l'élaboration d'une loi prévue sur l'accessibilité, il incluait une apparition du premier ministre Justin Trudeau.

La leçon la plus importante qu'Eva retire du forum est qu'il existe de nombreux types de déficiences et qu'elles sont toutes différentes, notamment les déficiences invisibles. « Je prends la défense des personnes qui ne sont pas en mesure de le faire. Nous sommes leur voix, pour les petites choses comme pour les grands enjeux », clame Eva. « Il est important de défendre les personnes qui ne peuvent pas s'exprimer elles-mêmes. »

Membre actif de New Day, Leaders of Today, un groupe d'autonomie sociale, Eva est un membre représentatif de comités appartenant au conseil d'administration de Community Living Essex. Ces expériences lui ont conféré l'assurance qui lui permet de s'exprimer au nom des autres. Aider les autres et faire office de porte-parole et de chef de file actif pour les personnes handicapées sont des activités qui la passionnent énormément.

Comme le note Eva, « il est important pour les gens de mettre le nez dehors et de s'impliquer. N'ayez pas peur et ne soyez pas intimidés ». Elle résume son expérience au forum en quatre mots : « incroyable, encourageant, instructif et réseautage. » ■

Ministère des Services sociaux et communautaires
Direction des politiques en matière de soutien communautaire

Tél. : 416 327-4954 ■ Téléc. : 416 325-5554 ■ Tél. sans frais : 1 866 340-8881 ■ Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca ■ Ce bulletin est aussi offert en ligne à ontario.ca/communautaires



twitter.com/ONAideSociale



facebook.com/OntarioServicesSociaux



Nos vidéos : ontario.ca/b87k